



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Renault

Question au Gouvernement n° 2312

Texte de la question

## STRATÉGIE INDUSTRIELLE ET AVENIR DE RENAULT

M. le président. La parole est à M. Daniel Spagnou, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Daniel Spagnou. Monsieur le ministre de l'industrie, nous traversons depuis deux ans une crise sans précédent. L'industrie française n'a pas été épargnée ; elle l'a subie de plein fouet.

Toutefois, depuis peu, de nombreux indicateurs du secteur industriel passent au vert. D'abord, le moral des entrepreneurs et des industriels redevient positif. Une étude de l'INSEE sur le climat des affaires, publiée la semaine dernière, montre une augmentation de 20 points du moral des industriels depuis le début de la crise. Le deuxième facteur positif du début de reprise qui se dessine, ce sont les carnets de commande. Ils sont largement repartis à la hausse.

Enfin, on note un retour de balancier. Dans de nombreuses usines, la sortie de crise se traduit par une forte hausse de la productivité. Au mois de mars, la production industrielle a augmenté de 6,9 % dans la zone euro par rapport à mars 2009.

La réactivité et la volonté politique du Gouvernement ont joué un rôle déterminant : les états généraux de l'industrie que vous avez menés ont permis de faire des propositions concrètes pour relancer l'industrie en France.

La création d'un " ambassadeur de l'industrie " est un symbole de cette détermination. L'industrie de notre pays est un des leviers les plus essentiels pour la création de richesse, l'emploi et, pour le député rural que je suis, l'aménagement du territoire.

Monsieur le ministre, mes deux questions sont simples. Pouvez-vous nous confirmer que la sortie de crise fait rebondir la productivité de l'industrie ? Que vous inspirent les propos tenus ce matin par Carlos Ghosn, président de Renault ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Christian Estrosi, ministre chargé de l'industrie.

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. Monsieur Spagnou, il est vrai que la France avait perdu depuis l'an 2000 près de 500 000 emplois industriels, dont 173 000 pendant la période de crise.

Nous avons réagi et élaboré une nouvelle stratégie industrielle. Nous avons mis en place un fonds stratégique pour l'investissement, un fonds de financement des biotechnologies, un fonds d'aide à la plate-forme automobile, un fonds d'aide à la sous-traitance, un fonds d'aide aux *start up*. Dans le même temps, nous venons de mettre en oeuvre, au terme des états généraux de l'industrie, vingt-trois mesures qui engagent notre pays dans la relance d'une grande stratégie industrielle.

Les résultats sont là, puisque nous constatons, au premier trimestre, une reprise de la commande industrielle de 6,9 %, dont plus de 21 % proviennent de l'étranger. C'est parce que nous y avons cru et que nous avons tout misé sur l'innovation comme facteur d'accélération de la sortie de crise, sur les enjeux d'avenir et sur les pôles de compétitivité.

Dans ce contexte, l'industrie automobile joue un rôle majeur, avec plus 17,9 % de la reprise au premier trimestre. En ce qui concerne les propos de Carlos Ghosn, je puis simplement vous dire qu'il est vrai que Renault s'internationalise. C'est plutôt une bonne nouvelle pour la France. Quant à dire en même temps que Renault ne serait plus un constructeur français, je pense que c'est une mauvaise traduction du *Financial Times* puisque cette interview a été donnée en anglais.

Nous avons imposé une stratégie à Renault pour que la Clio 4 soit produite à Flins et que le futur Trafic soit relocalisé à Sandouville. Aujourd'hui, Renault est bien une industrie automobile française prestigieuse.  
*(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Daniel Spagnou](#)

**Circonscription :** Alpes-de-Haute-Provence (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2312

**Rubrique :** Automobiles et cycles

**Ministère interrogé :** Industrie

**Ministère attributaire :** Industrie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 juin 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 juin 2010